

Collège Gilbert Dru, Lyon 3°.

## Compte-rendu du Conseil d'Administration du 10 février 2020

Le quorum étant atteint, le Principal, Monsieur Girma, ouvre la séance du C.A. qu'il préside, à 18h04.

Désignation de la secrétaire de séance : Catherine Kouamé (représentante des Personnels enseignants).

21 personnes sont présentes. 22 personnes sont présentes à partir de 19 heures suite à l'arrivée de Pascale Cochet (Ville de Lyon).

Approbation du Procès-verbal du dernier C.A. à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour. Pas de remarque particulière.

### I- Affaires financières :

Sophie Octrue, Gestionnaire, propose au C.A. la signature du contrat à incidence financière annuelle avec la société Planète Environnement (pose de pièges pour blattes et rats). Il s'agit de deux traitements par an pour une somme de 240 €.

Voté à l'unanimité.

Madame Octrue présente ensuite la sortie pédagogique à la *ferme de Pâquerette* (69610 Aveize) pour tous les élèves de 6<sup>ème</sup> et ceux du dispositif UPEAA. Suite à l'intervention du FSE qui va participer à la hauteur de 2 € par élève et grâce au contingent de cars de la Métropole dont nous pouvons disposer, la participation des familles sera de 7 € (et non 10 € comme décidé lors d'un CA précédent).

Voté à l'unanimité.

Autorisation donnée au Chef d'Établissement pour signer le contrat pour la ferme : votée à l'unanimité.

Autorisation donnée au Chef d'Établissement pour signer le contrat lié à l'organisation du stage de révision des élèves de 3<sup>ème</sup> (50 élèves concernés).

Votée à l'unanimité.

La société SCOLAREST (restauration scolaire) va s'équiper d'un distributeur de plateaux avec Reconnaissance du Contour de la Main (logiciel Turbo Self) pour permettre la fluidité du passage des élèves. Il y aura une demande d'autorisation familiale pour cette RCM. Il y aura toujours un code attribué à chaque enfant par ailleurs. En cas de refus de la famille, l'élève pourra utiliser une carte comme avant.

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
13	4	5

Ce projet est voté à la majorité des voix.

Madame Octrue explique enfin que d'autres mesures seront prises au restaurant scolaire :

- Une réflexion est en cours pour voir comment équiper la salle de restauration d'un système pour se nettoyer/désinfecter les mains.
- Un règlement intérieur propre à la restauration va être préparé avec la Vie Scolaire.

## II- Vie de l'Établissement :

Monsieur Girma présente la Dotation Horaire Globalisée (DHG). Il rappelle le contexte national. Monsieur Morillas, Principal-Adjoint, explique qu'il s'agit de faire un rééquilibrage avec le 1<sup>er</sup> degré (besoins accrus avec le dédoublement des CP notamment en éducation prioritaire). Les moyens de l'académie sont en hausse (2<sup>ème</sup> académie en termes de dotation après celle de Créteil). La dotation est en hausse : 107 Equivalent Temps Plein (ETP) en plus cette année dans le second degré. Il y aura par ailleurs 2000 élèves en plus dans l'académie à la rentrée prochaine.

Monsieur Girma présente les principes de la répartition des moyens dans le second degré :

- règles communes à tous les EPLE
- Allocation Progressive de Moyens (APM) financée en HS en fonction de la difficulté sociale, territoriale et d'un indice d'inclusion.
- seuil en 6<sup>ème</sup> à 30 élèves
- limitation des mesures de carte scolaire dans les EPLE
- peu de BMP
- 2 HSA imposées possibles (par professeur)

Au collège Gilbert Dru, **les effectifs** sont les suivants :

### VOIR ANNEXE 1

Cela représente un total de 659 élèves contre 635 cette année. Il y aurait donc 24 élèves de plus. Toutefois, nous perdrons une division (de 23 on passerait à 22 classes). Cela représente une perte d'heures poste (696 heures contre 724 en juin 2019).

Nous constatons aussi une perte d'IMP : 6,75 (10,25 en septembre 2019). Ces heures servaient pour faire vivre des dispositifs d'aide aux élèves : « Devoirs Faits », Dispositif Relais Interne (élèves « décrocheurs » ou « qui posent question »), coordination pour favoriser l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers, gestion du parc informatique. Il va falloir faire des choix et trancher. L'APM (4 heures attribuées) ne compense pas.

Monsieur Girma aborde la question de la **répartition des Heures Supplémentaires Année (HSA)**. Elles sont à la hausse : 56 contre 43 en 2019 (8,5% du total).

### ANNEXE 2

En parallèle, le CA constate une baisse des heures poste : 644 HP (681 en 2019). Cela a un impact dans la répartition.

Les représentants de Parents d'élèves comprennent que l'on va demander à des professeurs de faire plus d'heures. Certains vont toutefois devoir partir pour enseigner ailleurs. Au total, cela fera moins de personnel présent dans l'Établissement pour absorber plus d'heures supplémentaires. Les parents rappellent qu'ils liront une motion à la fin du CA.

Monsieur Girma ne fait pas de proposition de suppression de poste. Il y a 40 postes définitifs (8 agrégés, 31 certifiés et 1 PE) mais :

- 4 professeurs à service partagé
- 4 compléments de service donnés (Allemand, Français, EPS, Mathématiques)
- 5 compléments de service reçus (Anglais, Arts Plastiques, Italien, Chinois, Éducation musicale).

La décision de maintenir les 40 postes est votée à l'unanimité.

Répartition de la DHG. Le vote donne les résultats suivants :

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
3	16	3

Le CA vote contre la répartition de la DHG à la majorité. Monsieur Girma convoque la Commission permanente le jeudi 13/02 à 13 heures et un nouveau CA le jeudi 13/02 à 18 heures.

Les représentants des enseignants lisent la motion des personnels enseignants et d'éducation.

Les représentants des parents lisent leur motion.

### III- Questions diverses :

Les représentants des parents d'élèves s'interrogent sur le nombre d'utilisateurs du logiciel de vie scolaire Pronote. Nous constatons 7000 connections en novembre = 54,6 % (parents) et 75,5% (élèves).

L'organisation des rencontres parents professeurs avec inscription sur Pronote semble avoir satisfait la majorité des parents d'élèves.

Monsieur Girma clôt le CA à 19h49.

Le Principal, Monsieur Girma

La secrétaire de séance, Catherine Kouamé

